



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

AN 2026
26-088

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 30 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, Mme Nathalie COLAS, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, Mme Sophie PRIMAS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, Mme Thérèse MENDY, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSÉ-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Carlos SOARES, procuration à Laurence DENAND
M. Ali HADIK, procuration à Hervé RIOU
M. Lionel LECLER, procuration à Jérémy LEFEBVRE
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Fabienne PAULIN

Absent :

M. Gilles LÉCOLE,

Mme Peggy FRANÇOIS est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

23/09/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	28
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

23/09/2026

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION BLUES SUR SEINE ET LA VILLE D'AUBERGENVILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2122-21,

Vu le projet de convention de partenariat à intervenir avec l'association Blues sur Seine dans le cadre de l'organisation d'un concert,

Considérant que la Ville d'Aubergenville souhaite renouveler son engagement aux côtés de l'association Blues sur Seine afin de promouvoir la musique live

de tous les Aubergenvillois à des manifestations culturelles de qualité ;

Considérant la proposition de l'association d'organiser 'un concert tout public du groupe **BLACK BEAN WOOD** le vendredi 20 novembre 2026 à 20h30 à la Maison de Voisinage, en entrée libre et gratuite pour les habitants ;

Considérant que la participation financière globale de la Ville d'Aubergenville au profit de l'association Blues sur Seine s'élève à un montant total de 3 429,40 € TTC ;

Considérant que cette contribution financière comprend :

- L'adhésion annuelle de la Ville à l'association Blues sur Seine pour l'exercice 2026 (2 000,00 €) ;
- L'apport de billetterie pour le concert du groupe Black Bean Wood (1 429,40 € TTC), garantissant la gratuité de l'accès au spectacle pour les habitants ;
- La prise en charge intégrale par l'association des coûts d'organisation, incluant les rémunérations artistiques et techniques, le matériel son et lumière, les droits SACEM, la restauration et la sécurité ;
- La fourniture des supports promotionnels et la valorisation de la commune dans la communication globale de la 27ème édition du festival ;

Considérant que ladite convention de partenariat est conclue pour la durée de l'édition 2026 du Festival Blues sur Seine,

Après avoir entendu l'exposé de Lauren FERREIRA, Adjoint au Maire délégué aux événements musicaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 Voix Pour)

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** les termes de la convention de partenariat à intervenir avec l'association Blues sur Seine (Siret : 444 488 274 000 28) pour l'organisation de la 27ème édition du Festival Blues sur Seine.
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame le Maire, ou toute personne dûment habilitée, à signer la convention de partenariat ainsi que toutes les pièces et documents afférents à la présente délibération.
- **ARTICLE 3 : CONFIRME** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.



Peggy FRANÇOIS,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

